

En marge de l'autobiographie de Jean-Rémi Brault : complément à la petite histoire de « l'Affaire des manuscrits »

CÉLINE R. CARTIER
ccartier2@hotmail.com

Une bonne partie de l'ouvrage de Jean-Rémi Brault rappelle, à ceux et celles qui avaient 20 ans dans les années 50, des souvenirs d'une période où le travail dans une bibliothèque s'apparentait à une sorte de missionnariat soutenu par une dévotion, combien stimulante, de bâtisseur. En même temps, ce livre fait sans doute découvrir aux générations de bibliothécaires plus récentes les mille et une facettes, les heurts et les malheurs d'un métier à ses débuts et, surtout, le prodigieux essor qu'ont connu les bibliothèques du Québec au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Il s'agit bien sûr de l'itinéraire personnel de l'auteur dans les méandres d'une profession qui s'est affirmée progressivement, particulièrement après la création de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Mais le titre de l'ouvrage — *Regard sur l'évolution des bibliothèques québécoises* — sous-tend une volonté de raconter une histoire qui pourrait tomber dans l'oubli. M. Brault aura contribué à entretenir le souvenir, ce qui est fort estimable. Lise Bissonnette ne disait-elle pas, dans une entrevue qu'elle accordait à Denise Bombardier en février de l'année dernière, que « *le Québec a un problème de mémoire* » ?

Pour ma part, je ne veux témoigner que de ce qui s'est appelé « l'Affaire des manuscrits », événement que j'ai connu au quotidien, d'une façon intime si je puis dire, puisque je partageais la vie du principal protagoniste, Georges Cartier. Jean-Rémi Brault raconte, avec force détails, cette querelle aussi aberrante qu'absurde entraînée par une directive de la ministre des Affaires culturelles de l'époque, M^{me} Claire Kirkland-Casgrain. Plusieurs passages de l'ouvrage sont consacrés à cette crise qui avait frappé la Bibliothèque nationale du Québec au début de 1973 et, forcément, le nom du conservateur qui était alors en fonction y apparaît abondamment, d'autant que cette affaire allait entraîner sa démission. Je crois important d'apporter quelques précisions sur les circonstances qui avaient entouré « l'Affaire des manuscrits » et la démission du conservateur en chef. En même temps, je rappellerai quelques souvenirs des années 1964 à 1967, alors que le projet de Bibliothèque nationale était en gestation.

Pour le lecteur qui n'a pas lu l'ouvrage de Jean-Rémi Brault, je résume les faits. Le 9 juin 1972, la ministre des Affaires culturelles du Québec émet la

directive suivante : « *Je demande au conservateur en chef de la Bibliothèque nationale de procéder à un inventaire complet des manuscrits qui se trouvent présentement à la Bibliothèque nationale, y compris les cartes et plans non publiés, les photographies originales et les microfilms de documents non publiés, et de les céder aux Archives nationales.* » Le conservateur tente alors en vain durant sept mois de convaincre le Ministère qu'une telle directive va à l'encontre d'une tradition admise dans toutes les bibliothèques nationales du monde. La directive est mise en application le 1^{er} janvier 1973. Le 21 janvier, *Le Devoir*, alerté par un chercheur qui s'est vu refuser ses manuscrits par la BN, publie un article intitulé « Les manuscrits sont soustraits à la Bibliothèque nationale ». Le 22 janvier, le conservateur, que le Ministère tient responsable de cette déclaration, démissionne. Tous les médias s'emparent de la nouvelle, qu'ils appelleront « l'Affaire des manuscrits » et demandent le retrait de la directive ainsi que le rappel du conservateur en chef de la Bibliothèque nationale. Cette affaire tiendra la manchette des médias pendant plusieurs semaines sans que le Ministère revienne sur sa décision.

Je tiens à souligner d'entrée de jeu que cette « Affaire des manuscrits » avait commencé bien avant le 1^{er} janvier 1973, c'est-à-dire au milieu de juin 1972. Dès le 20 juin, le conservateur, stupéfait de la demande de transfert des manuscrits littéraires et culturels aux Archives de la province, se rendit à Québec pour tenter de comprendre ce qui motivait un tel revirement. Depuis la création de la Bibliothèque nationale, il s'était efforcé de promouvoir, auprès des écrivains, historiens, musiciens, chercheurs de toutes disciplines, le dépôt de leurs manuscrits à la Bibliothèque nationale sans que personne y voie quelque chose d'anormal ou de répréhensible. La réponse des auteurs avait été des plus positives et avait atteint une sorte d'apogée au moment de la crise d'octobre 70, alors que les forces policières saisissaient allègrement les papiers personnels des écrivains, tel Gaston Miron. Soit dit en passant, ce sont ces mêmes policiers qui avaient exigé du conservateur qu'il leur remette les dossiers des ouvrages consultés par les lecteurs, sous prétexte que « *dans les livres, on peut apprendre à fabriquer des bombes* ». Georges Cartier avait refusé catégoriquement de se plier à cette requête. Il avait demandé à rencontrer le chef de cette police, qui, intelligent et